

AVEC QUI ?

L'équipe de professionnels comprend :

- Une équipe de direction :
une directrice et 2 chefs de service éducatif

- Une équipe éducative :
15 moniteurs éducateurs,
5 éducateurs spécialisés,
2 apprentis.

- Une équipe de soin et de santé :
une infirmière
2 psychologues

- Une équipe des services généraux :
3 cuisiniers,
1 aide cuisinier,
4 maitresses de maison,
1 ouvrier d'entretien et de maintenance,
8 surveillants de nuit

- Une équipe administrative :
une secrétaire de direction,
une comptable, u
ne économiste,
une secrétaire.



« Un homme qui n'est pas
éduqué n'a pas de
liberté »

Nelson Mandela

Mon Oustal



*Maison
d'Enfants*

« *Mon Oustal* »

5, rue du Coustou
BP 17
34220 SAINT-PONS DE THOMIERES

Courriel :
secretariat@monoustal.fr
accueil@monoustal.fr

Tel : 04 67 97 39 73 (standard)

Procédure d'admission

Réception référentiel A.S.E.

Validé par le Chef de Service Protection

Contact travailleur social si nécessaire.

Visite de préadmission

Proposée au travailleur social référent, à l'enfant et à sa famille si possible.

1. Présentation et visite de l'établissement par un cadre de direction.
2. Exposé des attentes de chacun, définition du projet d'accueil et de ses modalités.
3. Remise à la famille du règlement de fonctionnement et des liste des documents à fournir.

Admission

L'admission est prononcée par la directrice.

Entrevue fixée pour réaliser le DIPIC avec le travailleur social, la famille et l'enfant.

Accueil

Une date d'entrée est fixée ainsi que l'organisation de l'arrivée de l'enfant.

Dans le courant du 1er trimestre des entretiens d'accueil sont programmés avec la psychologue et l'enfant.

POUR QUI ?

LA MECS « Mon Oustal » est habilitée par la Direction Enfance et Famille de l'Hérault, à recevoir 50 enfants, garçons et filles, de 3 à 21 ans, en difficultés sociales, familiales, psychologiques, bénéficiant de mesures de protection de l'enfance.

COMMENT ?

L'accueil se décline sur un mode collectif, par petits groupes. L'internat est un outil éducatif, un lieu d'expérimentation de la vie sociale qui aide à grandir et à se responsabiliser.

L'internat peut avoir des effets thérapeutiques car la séparation avec la famille crée une dynamique de changement dans un contexte d'accueil collectif :

- prendre conscience et donner une autre image de soi,
- découvrir que ses proches continuent à exister malgré la séparation,
- prendre de la distance par rapport à des situations difficiles vécues dans la famille ou dans son environnement,
- mettre des mots sur les événements, des sentiments.
- se confronter à d'autres enfants ou adultes, et ainsi développer ses capacités d'adaptation sociale, d'autonomie et de communication.

COMMENT SUITE ?

Dans un cadre calme et sécurisant, les prestations offertes au regard de la mission sont :

- 1) accueillir et associer les familles à l'élaboration et au suivi du projet personnalisé de leur enfant.
- 2) aider le jeune à se reconnaître comme sujet, devenir acteur de son développement.
- 3) lui proposer un soutien moral, affectif et psychologique.
- 4) lui proposer une scolarité ou un apprentissage professionnel.
- 5) favoriser les expériences valorisantes : stages, sport, activités artistiques.
- 6) lui assurer un suivi et une vigilance médicale, promouvoir une éducation à l'hygiène et à la santé.
- 7) le prendre en compte en lien avec ses parents et les intervenants extérieurs (travailleur social, enseignant, famille d'accueil, animateurs sportifs...).
- 8) lui fournir une prestation hôtelière de qualité, hébergement, restauration, dans un environnement sécurisant, stimulant et structurant.
- 9) favoriser sa socialisation.
- 10) le reconnaître comme citoyen et l'éduquer à la pratique de cette citoyenneté.